

seulement si le clergé n'a pas fourni sa quote-part, et plus que généreusement, à l'œuvre de l'éducation du peuple.

Personne ne niera qu'il faut ici un collège classique et une université. Si le clergé n'avait pas fourni son million de piastres à ces œuvres nécessaires, c'est l'administration publique qui aurait dû prendre dans la poche des contribuables l'argent requis pour établir ces grandes institutions. Les professeurs ecclésiastiques de ces maisons, en consentant à travailler à ces œuvres, durant toute leur vie, pour une rémunération dérisoire, exemptent encore des dépenses considérables aux familles qui veulent faire instruire leurs enfants.

Si l'on regarde ailleurs, on aperçoit dans la Province une quinzaine d'autres établissements de haute éducation, dont la fondation et le maintien sont dus, en grande partie, aux sacrifices pécuniaires que s'est imposés le clergé canadien-français. Et à part les dons d'argent faits en faveurs de ces maisons, par les ecclésiastiques, de leur vivant ou par leur testament, quel est donc le prêtre, s'il y en a un, qui n'a pas aidé de sa bourse un nombre plus ou moins grand d'enfants de l'un ou de l'autre sexe à passer un certain nombre d'années au collège ou au couvent ?

Et c'est après tout cela, qu'on s'en vient demander au clergé de sortir des commissions scolaires, et aux législateurs de faire en sorte qu'il ne puisse plus y entrer !

L'on exprime aussi le vœu que les membres de la Commission scolaire soient désormais, à Québec, choisis par les contribuables eux-mêmes ; et l'on espère sans doute, par ce moyen, arriver facilement à exclure les curés de nos grandes paroisses de cette institution. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur l'opportunité de cette réforme. Nous tenons seulement à faire remarquer que dans la plupart des paroisses rurales, où la Commission scolaire est élue par les citoyens eux-mêmes, le vote populaire ne manque pas d'élire le curé au nombre des commissaires quand il croit devoir ou pouvoir accepter ce surcroît d'occupation. Et de fait, soit à la ville, soit à la campagne, qui donc offre de meilleures garanties que lui pour travailler efficacement et de façon si désintéressée à la cause de l'éducation ?

Assurément, il est à désirer qu'un journal fondé dans les intérêts des ouvriers — et dont la rédaction est chose beaucoup